

# 'Je n'ai pas préconisé de supprimer des écoles d'art': l'auteur du rapport remis au ministère s'explique

Par [S.T.](#)

Publié le 05/04/24 à 11:59 - Mis à jour le 05/04/24 à 11:59



L'ex-directeur de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique de Marseille Méditerranée a réalisé un rapport sur ces écoles. **C. Chamourat**

**La prédécesseure de Rachida Dati, Rima Abdul Malak, s'était elle aussi penchée sur le cas des 33 écoles supérieures d'art territoriales après une mobilisation étudiante et des personnels l'an dernier. L'ex-ministre avait accordé une aide d'urgence de 2 millions en mars 2023, et confié un**

**rapport à Pierre Oudart, ex-directeur de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique de Marseille Méditerranée. Il revient, exclusivement pour 'La Provence', sur ses conclusions livrées en octobre dernier.**

Sa mission était d'éclaircir les "défis structurels" qui attendent ces écoles en crise. Si Pierre Oudart n'a pas souhaité s'exprimer sur les propos de la ministre, il rappelle avoir rédigé son rapport après avoir "écouté tout le monde". Au total, 150 personnes auront été auditionnées. *"Rima Abdul Malak avait chargé les services du ministère de mettre en œuvre mes préconisations. C'est un travail descriptif, j'ai fait un peu d'histoire et appelé à revoir l'ensemble des textes juridiques qui manquent de clarté. Ils sont un peu de bric et de broc, j'avais utilisé cette expression au Sénat."*

## 'Changer la loi'

Pierre Oudart le martèle, il n'a jamais préconisé de supprimer des écoles d'art. La difficulté proviendrait plutôt, au-delà du financement de l'État, du fait que *"les collectivités ne donnent pas forcément à la hauteur du reste à charge"*. Et de citer le principe de libre administration des collectivités. *"Quand le maire de Perpignan a décidé de fermer l'école d'art il y a une dizaine d'années, le ministère n'a pu que s'incliner. À Valenciennes, le maire a décidé qu'il ne voulait plus d'école d'art, l'État ne peut que prendre acte."*

**À voir aussi : Rachida Dati, la nouvelle "Pretty Woman" de Richard Gere. La Ministre de la Culture tout sourire...**

**À lire aussi : [Des écoles d'art territoriales menacées de fermeture ?](#)**

Comment, alors, garantir leur pérennité ? *"J'ai montré dans mon rapport que la cartographie des écoles est quasiment stable depuis le XVIIIe siècle, donc on est là dans le dur de ce qui fait la France. Penser que, si une école ferme, le financement dont elle bénéficiait irait aux autres, techniquement c'est faux : 80 % du coût de ces écoles, c'est de la masse salariale, des fonctionnaires territoriaux, qu'il faudra quand même payer, si une école ferme, pendant 3 ans, même à ne rien faire, plaide l'auteur du rapport. Ce n'est pas du tout une voie d'économie immédiate mais au bout de 3, 4 ou 5 ans. Un des problèmes, c'est qu'il y a des grosses métropoles qui refusent de financer les écoles, en fait les trois plus grandes : Lille, Lyon et Aix-Marseille, dont le poids du financement repose uniquement sur les villes. Et dans les très grandes villes comme Marseille, c'est de plus en plus difficile de justifier qu'on ne paye pas pour les autres établissements d'enseignement supérieur mais qu'il faille payer pour les écoles d'art."*

## 'Les écoles d'art sont des objets sensibles, fragiles'

Pierre Oudart recommande ainsi d'en passer par la loi pour très clairement mettre ces questions de l'enseignement supérieur artistique dont le giron de compétence des métropoles, des intercommunalités pour qu'elles ne puissent pas s'en échapper. Concernant la Métropole d'Aix-Marseille, il déplore qu'il n'y ait *"jamais eu d'accord politique jusqu'à présent, même quand la métropole et la ville étaient du même bord politique ; la question n'a jamais été portée politiquement au bon niveau."* Les écoles d'art *"sont des objets sensibles, fragiles, importants pour la vie de la nation et il faut les aborder avec respect, connaissance et circonspections, pas de manière brutale"*, conclut le fonctionnaire du ministère qui a fait savoir au plus haut niveau qu'il souhaitait être missionné sur un autre sujet que celui des enseignements artistiques, ayant terminé sa mission.